



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°45 - ÉTÉ 2019





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron Lure
Vançon Durance.

La période estivale qui s'est installée est idéale pour vous faire part de quelques bonnes nouvelles communales.

— La première d'entre elles, que vous avez sans dû lire dans la presse, c'est le redressement des finances de notre collectivité qui commence à se traduire tant en termes budgétaires que de trésorerie. En effet, cette année, le budget a été voté en suréquilibre avec un excédent de fonctionnement de 157 000 €. En outre, nous avons également pu inscrire au chapitre 22, réservé aux dépenses imprévues, deux lignes budgétaires de 50 000 € chacune, en fonctionnement et en investissement (ce qui signifie que nous avons en réalité un excédent de 257 000 €). J'attire toutefois votre attention sur le fait qu'il s'agit là d'un excédent budgétaire (donc prévisionnel) et non de trésorerie.

Mais puisque nous parlons de trésorerie, je peux vous dire que celle-ci s'améliore également (ce qui semble logique), dans la continuité du budget : nous parvenons désormais à régler en temps et heure toutes nos annuités de dette (ce qui n'était pas le cas en 2014), nos diverses cotisations (syndicats, pompiers, etc.), tous nos fournisseurs dans des délais raisonnables, ainsi que toutes les subventions aux associations Peipinoises. Alors, bien entendu, le triomphalisme n'est pas de mise car la situation reste fragile et la commune n'est pas encore totalement tirée d'affaire. Il faudra quelques années supplémentaires de rigueur et de sérieux budgétaire pour écarter durablement la menace d'une mise sous tutelle.

En attendant, les choses se remettent en place peu à peu, et elles devraient continuer de s'améliorer avec l'extinction de certains emprunts à partir de 2020 — et donc, avec la diminution de nos remboursements. Il faudra évidemment se garder de céder à la facilité de l'endettement afin de ne pas retomber dans l'impasse de la situation précédente. Et si nous continuons d'agir avec prudence, cette embellie devrait nous permettre, à moyen terme, d'envisager les investissements dont la commune a bien besoin.

— Concernant les investissements, nous avons réussi à en effectuer certains en dépit de nos handicaps financiers. Outre la création du carrefour Grand-Vigne (pour 60 000 €), qui nous a permis de résoudre un important risque de sécurité routière, nous avons entièrement renouvelé le parc informatique de la commune en trois ans : ordinateurs, onduleurs, serveur (installé dans une pièce sécurisée et climatisée à cet effet) et logiciels de bureautique et de gestion (pour un montant global de près de 50 000 €). Ce renouvellement informatique était vital : lorsque notre équipe a été élue en 2014, la commune était équipée d'un matériel totalement obsolète, de plus de dix ans d'âge, et de logiciels libres dont la stabilité et la compatibilité étaient

problématiques. Il en allait du confort de nos employés, de leur performance et de la qualité de service qu'ils nous rendent, ainsi que de la sécurité de nos données et de nos archives.

Cette année, nous réalisons, en plus, la réfection de la montée de l'Oratoire (environ 35 000 €), la rénovation du marquage au sol (environ 11 000 €), le changement des panneaux de signalisation (7 500 €), et nous avons acheté pour 3 500 € une cabine de toilettes extérieures pour l'école, que nos services techniques installeront cet été. Nous allons aussi équiper l'école de trois nouveaux rétroprojecteurs avec des écrans qui permettent de projeter et d'écrire en même temps.

— Au sujet de la station d'épuration (STEP), nous avons enfin soldé le litige qui opposait la commune à l'un des concepteurs de l'ouvrage depuis 2011, litige que l'équipe municipale précédente avait laissé en suspens et dont le montant s'élevait à 80 000 €. Il nous a fallu mettre tout le monde autour de la table, résoudre le différend (qui n'était pas insurmontable) et surtout, parvenir à réunir cette somme conséquente qui, une fois réglée, nous a permis de percevoir en retour le solde des subventions de l'Agence de l'Eau à hauteur de 90 000 €, et de réceptionner définitivement la STEP. Un autre dossier clôturé, au bénéfice de la commune.

Pour terminer, la baisse du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) en 2019.

Dans mon édito précédent, je vous annonçais l'extension des consignes de tri sélectif, qui nous permettent maintenant de recycler la presque totalité des emballages. Le tri est extrêmement important : plus nous trions, plus le coût de l'enlèvement des ordures ménagères diminue. Je vous rappelle que l'État a instauré la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) dont l'objectif est d'encourager le recyclage. Cette TGAP, dont le montant est actuellement de 24 € la tonne, va progressivement augmenter pour atteindre 65 € la tonne en 2025. Elle vient s'ajouter au coût d'enlèvement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), c'est-à-dire les déchets non recyclés et voués à l'enfouissement, qui est de 260 € la tonne au lieu de 135 € la tonne pour les matières triées. Si nous ne diminuons pas très sérieusement le volume de nos déchets à enfouir, nous subirons une véritable explosion des frais avec un surcoût évalué à 60 000 € par an.

Cependant, afin d'encourager la réduction des déchets et le recyclage, les élus de la Communauté de commune (CCJLVD) ont souhaité faire un geste significatif en direction des ménages et ont décidé de réduire de 1 point le taux de TEOM en 2019. Ce taux va donc passer de 12,48 % à 11,48 %.

Une décision qui vise à remercier l'ensemble des administrés pour les efforts qu'ils consentent en terme de tri des emballages, et également pour vous prouver que **plus nous trions, moins nous payons**.

Dernier point sur le sujet : étant donné que les consignes de tri ont été étendues, nous avons bien évidemment fait l'acquisition de colonnes de tri jaunes supplémentaires qui seront déployées sur le territoire de la CCJLVD dans les jours et les semaines qui viennent.

Je vous souhaite de passer un bel été.

ALERTE CANICULE

Retrouvez les bons réflexes à adopter sur le site du ministère des Solidarités et de la santé :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

et sur le site de la mairie :

<http://peipin.fr/informations-pratiques/canicule-et-fortes-chaleurs/>



À retenir

NUMÉRO D'ASTREINTE

Disponible pour les administrés afin de signaler toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie le numéro est le :

06 80 95 95 55

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie de Peipin :

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

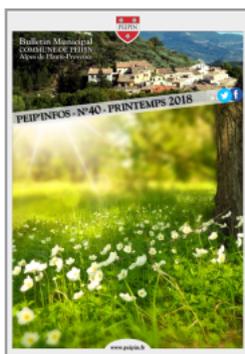
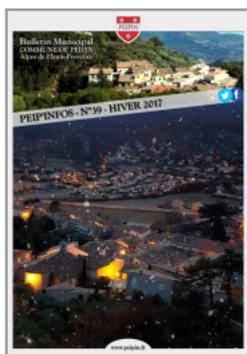
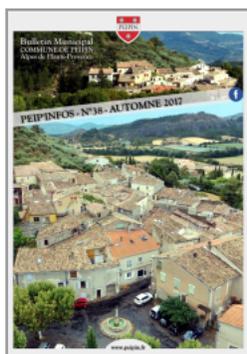
Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h



RECEVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !



Optez pour la version électronique du bulletin municipal au lieu de sa version papier.

Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à bulletinmunicipal@peipin.fr en indiquant vos prénom, nom et adresse postale. Dès que le PEIP'INFOS paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne ou le télécharger, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

ÉLECTION EUROPÉENNE : RÉSULTATS DE LA COMMUNE



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN
Extrait du procès-verbal des opérations électorales dans la commune de Peipin

Dimanche 26 mai 2019

Nombre d'électeurs inscrits : 1095

Nombre de votants : 603

Bulletins blancs : 22

Bulletins et enveloppes nuls : 21

Nombre de suffrages exprimés : 560

Principaux résultats en % :

1- RN : 32,32%

2- LREM/Modem : 20,54%

3- EELV : 13,21%

4- LFI : 6,43%

5- LR : 4,46%

Participation : 55,07 %

01. Liste conduite par AUBRY Manon	36	18. Liste conduite par ARTHAUD Nathalie	6
02. Liste conduite par DE PREVOISIN Robert	0	19. Liste conduite par BROSSAT Ian	15
03. Liste conduite par CAMUS Renaud	0	20. Liste conduite par ASSELINEAU François	6
04. Liste conduite par MARIE Florie	1	21. Liste conduite par HAMON Benoit	18
05. Liste conduite par LOISEAU Nathalie	115	22. Liste conduite par TOMASINI Nathalie	0
06. Liste conduite par TRAORÉ Hamada	0	23. Liste conduite par BARDELLA Jordan	181
07. Liste conduite par PHILIPOT Florian	8	24. Liste conduite par CORBET Cathy Denise GINETTE	0
08. Liste conduite par ALEXANDRE Audric	0	25. Liste conduite par SANCHEZ Antonio	0
09. Liste conduite par BOURG Dominique	4	26. Liste conduite par DIEUMEGARD Pierre	0
10. Liste conduite par VAUCLIN Vincent	7	27. Liste conduite par CHALENÇON Christophe	0
11. Liste conduite par LAGARDE Jean-Christophe	0	28. Liste conduite par LALANNE Francis	6
12. Liste conduite par GLUCKSMANN Raphaël	21	29. Liste conduite par BELLAMY François-Xavier	25
13. Liste conduite par GERNIGON Yves	0	30. Liste conduite par JADOT Yannick	74
14. Liste conduite par HELGEN Gilles	0	31. Liste conduite par THOUY Hélène	18
15. Liste conduite par DUPONT-AIGNAN Nicolas	17	32. Liste conduite par BIDOU Olivier	2
16. Liste conduite par CAILLAUD Sophie	0	33. Liste conduite par PERSON Christian Luc	0
17. Liste conduite par DEFEL Thérèse	0	34. Liste conduite par AZERGUI Nagib	0

ÉTAT CIVIL - RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Procédure de reconnaissance d'enfant (pour les couples non mariés)
articles 316 à 316-5 du code civil applicable depuis le 1^{er} mars 2019

La mère est automatiquement reconnue comme la mère de l'enfant à la naissance sur l'acte de naissance donné à la maternité. Pour la reconnaissance du père, c'est moins évident. Si le couple est marié, il suffira de faire la déclaration dans les trois jours ouvrés après la naissance. Si le couple vit simplement en concubinage ou qu'il est pacsé, le père peut reconnaître l'enfant avant même sa naissance dans n'importe quelle mairie. Sinon, il pourra toujours le faire à la maternité au moment de la déclaration de naissance.

Toute personne se présentant en mairie, quelle que soit sa nationalité ou l'État de résidence, pour effectuer une reconnaissance de paternité ou de maternité, avant ou après la naissance ou au cours de la déclaration de naissance devra obligatoirement produire (aucune dérogation possible) :

1° - l'original d'une pièce d'identité officielle (C.N.I. - passeport - titre de séjour ou de tout autre document officiel délivré par une autorité publique). Une copie sera conservée par l'officier d'état civil. Il ne pourra pas être exigé que la pièce d'identité soit en cours de validité.

2° - une pièce justifiant de son domicile ou de sa résidence datée de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance, le fait signer par le parent et lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents. Il ne mentionne ni le prénom ni le nom de l'enfant à naître. En l'absence des pièces justificatives (1° et 2°), la mairie devra surseoir à l'établissement de l'acte de reconnaissance et invitera l'intéressé à se présenter à nouveau, muni des pièces requises et nécessaires à l'enregistrement de la reconnaissance.

Plus de renseignements auprès du service état civil de la mairie (04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr)

CHANGEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés en section adulte

Des nouveautés sont arrivées à la bibliothèque. Venez les découvrir, les emprunter et si les ouvrages ne sont pas disponibles, les réserver. Vous trouverez la liste sur place. À très bientôt à la bibliothèque.

Bibliothèque Paul Surtel

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr



**FERMETURE
ESTIVALE
12 au 31 août 2019**



**MODIFICATION
DES HORAIRES
10 juin au 9 août 2019**

Lundi :
14h30 à 18h30

Mercredi :
10h à 12h - 14h à 18h30

Vendredi :
14h30 à 18h30

RENCONTRE MÉMOR'IMAGE À L'EHPAD

Le 30 avril, Luigi Rignanese a été bien accueilli à l'EHPAD. C'est grâce à la collaboration entre la bibliothèque départementale, la bibliothèque de Peipin et l'EHPAD que le conteur a pu amener les résidents à voyager entre Italie et mythologie au son de ses différents instruments : guitare, accordéon et tambourin. Il n'a pas simplement raconté des histoires, il a fait participer son public, au plus grand plaisir des résidents qui en ont redemandé. Après ces contes gourmands les résidents auraient bien mangé une soupe au pistou.



Le 12 juin, l'équipe d'animation a invité les enfants de la crèche Lou Pichoun ainsi qu'une classe de l'école primaire pour participer à la traditionnelle kermesse de l'EHPAD.

Le 25 juin dernier, à l'occasion des 8 ans d'ouverture de l'Ehpad, une soirée a été organisée avec au menu une paella géante et à l'animation, le groupe musical « Les Daltons ».

LA CRÈCHE RENCONTRE L'EHPAD

Un projet qui nous tenait à cœur depuis des mois a enfin été concrétisé récemment : il s'agit d'une rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD « Résidence l'Oustau de Lure » à Peipin. Nous en profitons pour remercier toute l'équipe d'animation pour leur accueil et leur implication, en particulier Mélinda.

Nous partageons le plus régulièrement possible autour d'activités telles que :

- La lecture : nous nous réunissons à la bibliothèque municipale pour lire des livres,
- La cuisine : nous nous sommes rendus à la maison de retraite afin de préparer de bons gâteaux,
- Activités manuelles tous ensemble : nous avons pour projet de faire de la peinture, de la pâte à modeler, du dessin,
- Chasse aux œufs : malgré un temps maussade ce jour-là, nous avons quand même pu partager un bon moment à l'intérieur de la maison de retraite, où des œufs en chocolat ont été cachés dans une pièce par les animatrices et les personnes âgées les plus vaillantes.
- Carnaval : petite visite à nos anciens afin de leur montrer nos jolis costumes.

Et tout cela pour le plus grand bonheur des petits, des grands et de nos anciens !



LE VOYAGE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE

La semaine du 25 au 29 mars, les élèves de CP au CM2 de l'école de Peipin sont partis à Saint-Jean-de-Montclar.

« On était impatients. Le trajet nous a semblé long. On a été bien accueilli à notre arrivée. On est allé dans les chambres, on a rangé nos affaires ; puis on a pique-niqué. L'après-midi, on nous a expliqué le programme de la semaine et présenté nos animateurs. Le thème du voyage était le Moyen-Âge. Avec eux, on a appris :

- à faire des boucliers, des épées, des châteaux-forts en carton,
- à fabriquer des catapultes et des arcs (en noisetier),
- à danser et à cuisiner comme au Moyen-Âge,
- la vie des abeilles et comment se nourrir en forêt et trouver des empreintes d'animaux.



Le dernier soir, il y a eu « la boum » tant attendue. Avant, on a mangé un repas du Moyen-Âge (avec le gâteau « recette du Moyen-Âge » que nous avons préparé le matin) et nous avons montré au Roi et à son Chevalier nos danses apprises. Le roi et le Chevalier, c'était nos animateurs ! Chaque jour : douches et jeux dans les salles ou dans les chambres. Nous avons bien dormi et très bien mangé. C'était super ! »

LES MATERNELLES À AUZET

Du 19 au 22 mars 2019, les enfants de la classe de moyenne et grande section sont partis à la Fontaine de l'Ours à Auzet pour un séjour musique et environnement.

Ils ont découvert des instruments de musique très originaux, appris des chansons, construit des cabanes, visité le village d'Auzet et fait de belles promenades, notamment une belle balade sur le col de Verdaches.

Ils ont apprécié les bons repas du cuisinier, les veillées et toutes les activités. Le beau temps était au rendez-vous. Les enfants étaient ravis de vivre ensemble cette belle aventure !



LE TEMPS MÉRIDIEEN ET LE PÉRISCOLAIRE

Comment se déroule un repas ? Comment fonctionne le périscolaire ?
Comment sont mises en place les activités ? Les enfants sont-ils autonomes ?

Le temps méridien

Le temps méridien est un moment de calme et d'activités : repas, activités manuelles, lecture de contes, jeux collectifs et initiations sportives.

Le repas doit se faire dans le calme. Deux services sont organisés afin d'améliorer le confort des enfants qui sont encadrés par trois animateurs. Pour développer leurs goûts et apprendre l'équilibre alimentaire, l'équipe encadrante incite les enfants à goûter à tous les plats. Des émoticônes sont à leur disposition pour qu'ils puissent donner leur avis sur le repas qu'ils viennent de consommer.

Ce repas est pris dans le **restaurant scolaire** où les règles de la vie en collectivité doivent être appliquées : respect, entraide, se tenir correctement à table, etc. Les règles ayant été respectées, les enfants reçoivent un « bon restaurant » sur le thème des aromates, légumes, etc.

Le temps méridien est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.



Le périscolaire

Le périscolaire est un temps d'accueil de loisir, d'échanges, d'activités, et de partage. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés respectant le taux d'encadrement d'un accueil de loisirs.

Pour responsabiliser et développer leur autonomie, un enfant est désigné chaque jour pour ramasser les verres et un autre passe avec une poubelle pour que tout le monde puisse jeter ses déchets dans les bacs de tri sélectif.

Des activités quotidiennes sont mises en place pour créer une cohésion de groupe, leur faire développer de nouvelles compétences et pour stimuler leur autonomie. De plus, un accompagnement aux devoirs est proposé pour les enfants de 17h à 17h30 le lundi et le jeudi.



Pour apprendre le savoir vivre, les jeux de cohésion sont privilégiés. Pour l'environnement, on réduit les jeux en plastique et on joue avec des jeux en bois, conformément au projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

Le périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Accueil Périscolaire / Temps méridien
04 92 34 71 06
periscolaire@peipin.fr

Bureau Direction - Barbara GRANOTIER
04 92 62 52 41
barbara.granotier@peipin.fr

FÊTE DE L'ÉTÉ

ORGANISÉ PAR LA DYNAMIQUE PEIPINOISE

SAMEDI 6 JUILLET

PLACE DU BON-VENT

10h00 : CONCOURS DE BOULES DOUBLETES

(hommes-femmes), 100 € de gains + mises
en partenariat avec la Petite Boule Peipinoise

21h00 : GRAND CONCERT DES « TERRES NOIRES »

PETITES RESTAURATIONS

La Roulotte Street Food
Food Truck Cubain El Jefe
Food Truck Corse I Dolci Corsi

GRANDE TOMBOLA

1 000 € à gagner en bons d'achats



La Dynamique Peipinoise
Association des commerçants

Présidente : Christine Pau
Contact : 04 92 62 43 69 -
christine.pau65@gmail.com



GRAND MÉCHOUÏ

ORGANISÉ PAR LES PORTES DU JABRON

JEUDI 15 AOÛT

PLACE DU BON-VENT

25 € pour les adultes
12 € pour les enfants de moins de 10 ans

RÉSERVATIONS

04 92 62 48 78 - 06 20 65 09 94 - 04 92 62 45 80



FÊTE VOTIVE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

LES 9, 10 ET 11 AOÛT

PLACE DU BON-VENT

VENDREDI 9 AOÛT :

- 21h00 : Soirée DJ Magic Dance avec tempête de neige

SAMEDI 10 AOÛT :

- Concours de boules doublettes, inscription à 14h30
- 19h30 Repas Paella composé de : Sangria, paella, fromage, dessert, café et vin
(Réservation au 07 50 63 47 60 - 06 60 66 64 41 avant le 7 août 2019)
- 22h00 : Orchestre Orphéa

DIMANCHE 11 AOÛT :

- 12h00 : Apéritif offert par la municipalité
- Concours de boules doublettes, inscription à 14h30
- 17h00 : Goûter pour les enfants, offert par le Comité des fêtes
- 21h30 : Soirée DJ Magic Dance, variétés

DURANT LES 3 JOURS :

Forains - Buvette - Grillades



Comité Des Fêtes
Association animations

Présidente : Aurélie Mullier
Contact : 07 62 53 48 27 -
lleydet1@hotmail.fr



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

ORGANISÉES PAR LES PORTES DU JABRON

21 et 22 SEPTEMBRE

SALLE POLYVALENTE

Exposition d'objets et de documents anciens

M^{me} Orttner, présidente des Portes du Jabron
(04 92 62 48 78 - andree.orttner@orange.fr)



DES NOUVELLES DE L'EBE (L'ESCALE BIEN-ÊTRE)

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS : GROS PLAN SUR LA RÉFLEXOLOGIE

Depuis plus de 3 ans maintenant, la réflexologie fait partie des ateliers proposés par la Ligue contre le cancer à l'Escale Bien-Être, tout d'abord à Saint-Auban et maintenant à Peipin. Je propose aux participants des ateliers collectifs pour apprendre à pratiquer la réflexologie en auto-pratique, ainsi que des séances individuelles pour répondre au mieux au besoin des bénéficiaires.



Qu'est ce que la Réflexologie ?

La réflexologie fait partie des techniques naturelles. Le pied, la main ou le visage sont la représentation miniaturisée du corps humain. À chaque « zone réflexe » correspond un organe, une glande ou une partie du corps. Un toucher spécifique appliqué sur ces zones réflexes permet de rétablir l'équilibre dans les parties du corps correspondantes. Un réflexologue ne diagnostique pas et doit savoir orienter la personne vers le corps médical pour toute situation d'urgence.

Quelles sont les applications de la réflexologie ?

- Atténuer le stress,
- Faciliter les fonctions d'élimination du corps.
- Améliorer la circulation sanguine.
- Aider le corps à retrouver son équilibre (homéostasie).
- Aider le système immunitaire.
- Gérer la douleur.

Qui suis-je ?

Je m'appelle Élise Manzoni, Réflexologue membre de la Fédération Française des Réflexologues (FFR : 850 réflexologues membres, 12 écoles de formation en réflexologie, 350 étudiants). Certifiée en réflexologie depuis juin 2012, je suis membre de la FFR depuis le début de mon activité. Je siège au sein du conseil d'administration depuis mars 2015 et je suis la présidente depuis mars 2019. Je fais également partie de l'organisation RIEN (Reflexology in Europe Nexus) qui est la fédération européenne de réflexologie en tant que représentante des membres de la FFR.

J'interviens depuis 6 ans à l'hôpital de jour de Manosque (service oncologie) et plus de 3 ans au sein de la Ligue contre le Cancer.

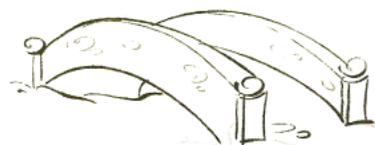
Élise Manzoni (06.80.36.09.37 - elise.manzoni@gmail.com)



Compléments d'information auprès du secrétariat de la Ligue (Nathalie BOURRIEL 04 92 32 50 36 ou liguecancer04.fr) ou auprès de la coordinatrice de l'EBE (Josiane FOUCAULT 06 89 94 61 34).

JOURNÉE DU PATRIMONE AVEC LES PORTES DU JABRON

Tous les 2 ans l'association « Les Portes du Jabron » organise une exposition d'objets et de documents anciens.



LES PORTES DU JABRON

Cette année notre exposition aura lieu lors des **journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019** dans la salle polyvalente de Peipin.

Nous serions très reconnaissants envers les personnes qui possèdent des objets ou des documents anciens (depuis la création du monde ! jusqu'aux années 1950) de bien vouloir nous les prêter. Il est bien entendu que ces objets et documents seront restitués à leur propriétaire dès la fin de l'exposition.

Nous espérons que les Peipinois répondront à notre demande afin que cette exposition soit une réussite. Par avance un grand merci à tous.

M^{me} Orttner, présidente des Portes du Jabron
(04 92 62 48 78 - andree.orttner@orange.fr)

SORTIR ET PARTAGER AVEC LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Déjà passés :

- La sortie à la « Ferme des escargots » à Saint-Florent-sur-Auzonnet (30) du 7 mai 2019 (photo ci-contre),
- Le vide grenier du 12 mai avec une trentaine d'exposants et beaucoup de vent,
- La sortie champêtre du 22 mai à Saint-André-Les-Alpes,
- Le repas de clôture du 27 juin.

Ne ratez pas :

- La Paella le 27 juillet,
- La soupe au pistou le 24 août.



La reprise du Club se fera le 5 septembre 2019 de 14h à 18h. Les personnes intéressées peuvent contacter Josiane Ricard, présidente du Club de l'Âge d'Or, au 04 92 62 49 36 (la carte adhérent est de 15€/an).

L'UTL DEVIENT « ORGANISME PRESTATAIRE DE FORMATION »

Encore une belle année pour l'Université du Temps Libre pleine de richesse et de convivialité !

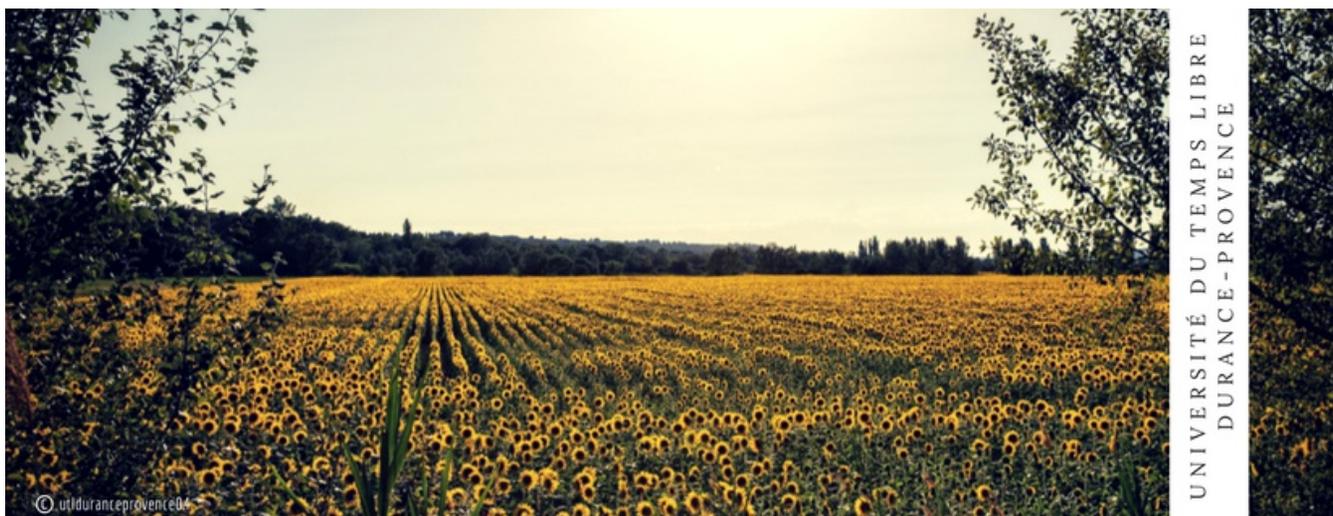
Avec pas moins de 200 adhérents, l'UTL vous a proposé un panel d'animations, de cours et de conférences dans l'objectif de dynamiser le territoire et de rendre la formation accessible à tous.

25 cours sur plusieurs niveaux ont été dispensés par des enseignants qualifiés et impliqués tant dans leurs enseignements que dans la vie de l'UTL.

L'association UTL, qui n'a de cesse d'évoluer et de se diversifier devient « organisme prestataire de formation », ce qui permettra d'accueillir à l'avenir des élèves dans le cadre de la formation professionnelle continue. La mise en place se fera dès la rentrée 2019-2020.

L'année scolaire a été clôturée par un pot de fin d'année. Moment très convivial où tout le monde a pu échanger autour du verre de l'amitié et déguster différentes spécialités. L'assemblée générale de l'UTL se tiendra début septembre et la journée « Portes ouvertes » aura lieu mercredi 18 septembre 2019 à la salle polyvalente.

D'autres nouveautés et projets vous seront également proposés pour la rentrée 2019/2020.



utlduranceprovence04@gmail.com - 0492 62 60 59 - www.utlpeipin.fr - Facebook : UTL DuranceProvence

UNE SAISON HISTORIQUE POUR L'USCAP

La saison 2018-2019 arrive à son terme, une saison d'exception qui réécrit l'histoire du club.



Les seniors font un très beau parcours en Coupe des Alpes en atteignant les 1/4 de finale de la coupe Robert Gage et finissent à la 3^e place du championnat de District 2 (PHB). Les objectifs de début d'année sont atteints, ce qui est une grande satisfaction pour le groupe et l'équipe d'encadrement.



Les U14 réalisent une saison exceptionnelle. Un parcours sans faute en championnat leur permet d'être sacrés champions d'excellence avant la dernière journée. Ils ont gagné tour à tour les rencontres de coupe des Alpes et se sont inclinés lors de la finale de la Coupe Adrien Gilly, qui s'est jouée le dimanche 16 juin 2019 à Veynes.

Un bilan sportif sans équivoque, pour une première saison sur le grand terrain :

21 matchs joués, aucune défaite, 19 victoires et 2 nuls.

La saison fut plus compliquée pour les U19, les U16 et les féminines, qui ont souvent souffert d'un manque d'effectif.

Les catégories du foot éducatif de 5 à 12 ans n'ont pas de vraies compétitions, ce sont les progrès individuels et collectifs qui ont de l'importance.

Les dates des reprises sont disponibles sur notre site uscap.footeo.com et sur notre page Facebook [@uscaPeipinFootball](https://www.facebook.com/uscaPeipinFootball)

RETOUR SUR LA SOIRÉE ANNÉES 80

Le 13 avril 2019, le Comité des Fêtes organisait une soirée dansante sur le thème des années 80 avec un DJ très motivé et qui a su mettre une ambiance de folie dans la salle polyvalente de Peipin ! Un très grand merci à lui !



À cette occasion, les membres du Comité avaient fait l'effort de se vêtir avec les fameuses couleurs fluo de cette époque et pour un effet très réussi.

Ce fût une soirée vraiment très festive, notre DJ a fait chauffer ses platines au son de nombreux tubes des années 80 et une foule de danseurs s'est déhanchée et a repris en chœur les morceaux les plus connus, encore très écoutés aujourd'hui.

La plupart des réservations ont été honorées et même plus encore, mais on regrettera toutefois le peu de présence des Peipinois, quelle soirée manquée pour eux...

Chers amis, veuillez noter sur vos agendas que la prochaine manifestation organisée par le Comité de Fêtes sera **un vide grenier le 8 septembre 2019 sur la Place du Bon-Vent**, en espérant vous y voir nombreux.

En attendant, nous souhaitons la bienvenue à l'été (qui s'est bien installé) et vous disons à bientôt !

PARI RÉUSSI POUR LES 7 H DE DANSE DE PEIPIN FOLK

Pari gagné ! La dynamique association « Peipin Folk », qui propose 3 « balèti » par an, a tenté une nouveauté : faire une soirée non-stop avec différents groupes musicaux.

Pas moins de 150 personnes se sont retrouvées pour danser les polkas, mazurkas, scotiches et bourrées. Durant 7 heures les « folkeux » ont pu danser accompagnés par 6 groupes musicaux :

- Ramène ta fraise
- Les ptits biligs
- Debon air
- Baragne
- Accord des cœurs
- Duo'nco

L'innovation durant cette soirée fut la prestation vocale d'un groupe de 4 personnes, ainsi que le groupe Kassiopée qui a assuré les intermèdes. 7 heures aussi, pour apprécier les instruments aussi divers que l'accordéon, la cornemuse, la vièle, les percussions, le violon et les flûtes.

La réussite de cette soirée revient en grande partie au bénévolat, tant des musiciens que des habitués responsables de l'association « Peipin Folk » qui avaient décidé de la gratuité de cette manifestation.

Nous poursuivrons ces rencontres par la fête de l'atelier le 27 juin prochain et nous nous retrouverons en octobre pour d'autres festivités.

Jackie Guillot, Chargée de la Com, Peipin Folk



RETOUR SUR LES VACANCES DE PÂQUES

Lors des dernières vacances, les enfants de la Communauté de communes ont découvert différents contes sur les Princes et les Princesses.

La première semaine, sur le site de Peipin, 26 enfants ont été inscrits sur l'accueil de loisirs. Chaque groupe a fait des activités autour des livres suivants : « La princesse et le petit pois » pour les plus jeunes (de 3-4 ans), « La princesse et le géant » pour les moyens (5-6 ans) et « La princesse au don perdu » pour les plus grands (7 ans et plus). La semaine s'est clôturée par un spectacle à la salle polyvalente de Peipin.

La première semaine, sur le site de Valbelle, les 13 enfants inscrits ont découvert l'univers de « La princesse Burp » pour les plus jeunes (4-6 ans) et « La Princesse de l'Aube » pour les plus grands (7 ans et plus).

Les enfants des deux sites se sont retrouvés le jeudi pour la sortie à La Barben. Les 7 ans et plus ont visité le château (la partie moyenâgeuse le matin et la partie Renaissance l'après-midi) et ont fini la journée dans le parc avec un jeu de piste. Pendant ce temps, les plus jeunes ont visité le zoo.

La seconde semaine, 33 enfants étaient regroupés sur le site de Peipin (un minibus assurait le transport des enfants de la Vallée du Jabron). Les plus jeunes (3-6 ans) ont découvert le conte musical « Prince » qui traite des stéréotypes. Les enfants l'ont mis en scène le vendredi pour les parents. Quant aux plus grands (7-11 ans), ils ont pu découvrir l'histoire « Le bois dormant » et s'essayer à différentes formes de modelages (en fils de fer, en pâte durcissante, etc.).

Le jeudi, jour de la sortie au Parc Animalier de Serre-Ponçon, les enfants par petit groupe ont pu approcher les marmottes et les rapaces de notre région.



LES MERCREDIS

Les derniers mercredis de l'année scolaire sont consacrés aux livres sans texte. Les plus jeunes découvrent un univers riche en couleurs à travers le livre « Le téléphone sans fil » de Ilan BrenMan et Renato Moriconi, alors que les plus grands se plongent dans « Le monde englouti » de David Wiesner.

Un programme riche en émotion et en imagination. L'accueil de loisirs clôture l'année avec une surprise pour les enfants.



LES GRANDES VACANCES

Cette année, l'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août. Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans. Le programme sera riche en activités autour du développement durable et de la culture. Chaque semaine, une sortie sera proposée le jeudi (baignade, visite du centre de tri à Manosque, festival d'Avignon, Fontaine de l'ours, etc.). Une soirée partagée avec les familles sera proposée le vendredi 2 août à Valbelle pour découvrir les différents projets auxquels les enfants auront participé durant le mois.

D'autre part, un mini séjour sera proposé aux enfants de la Communauté de communes du 24 au 26 juillet pour vivre l'aventure en montagne. Les enfants du séjour « Se raconter en Montagne » partiront avec deux animateurs de l'accueil de loisirs et un accompagnateur de montagne. Ils passeront une nuit en refuge et une nuit en bivouac dans les hauteurs de Barcelonnette. Inscription auprès de la directrice avant le 20 juin (places limités à 14 enfants).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 juin au bureau des P'tites Bouilles les mardis (16h - 18h) et jeudis (8h30 - 12h et 16h - 18h30). Plus d'infos : lesptitesbouilles04@orange.fr et ou 09 71 31 36 81.



Depuis avril 2019
**CHEZ VOUS, TOUS
 LES EMBALLAGES
 SE TRIENT**

Mémotri WASTE SORTING



CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER

YELLOW CONTAINER : PACKAGING



Cartons et briques
 Cardboard packaging

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !



Tous les emballages en plastique
 All plastic packaging

EN VRAC
 PAS EN SAC



Emballages métalliques
 Metal packaging

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS

BLUE CONTAINER : PAPER



Prospectus, enveloppes...
 Ads, envelopes...
 Journaux et magazines
 Newspaper and magazines

EN VRAC
 PAS EN SAC

CONTENEUR VERT : LE VERRE

GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS



Pots, bocaux et bouteilles
 Glass jars and bottles

EN VRAC
 PAS EN SAC

CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE



Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...
 Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

EN SAC
 PAS EN VRAC

Pour plus d'informations, contactez le 04 92 36 08 52
 ou sydevom-com@wanadoo.fr
 ou rendez-vous sur www.sydevom04.fr



MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉS

Téléphone :
04 92 62 44 17

Courriel :
mairie@peipin.fr

Adresse :
4 Rue des Écoles, 04200 PEIPIN

Astreinte Élus :
06 80 95 95 55
(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :
10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :
9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :
9h à 12h

EAU-ASSA.

Société des Eaux de Marseille :
www.eauxdemarseille.fr

Services clients :
09 69 39 40 50
serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :
04 91 83 16 15

URBANISME

SUR RDV

Contacts :
04 92 62 54 22
nilsy.pericaud@peipin.fr

Lundi
Mardi
Jeudi

BIBLIOTHÈQUE

PAUL SURTEL

Contacts :
04 92 62 54 24
mediatheque@peipin.fr

Lundi et vendredi :
14h30 à 18h30

Mercredi :
10h à 12h et 14h à 18h30

Samedi :
Fermée de juin à août



TOUT PEIPIN SUR peipin.fr (Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr



CONSEILS MUNICIPAUX

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira aux dates suivantes, à 19h dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie de Peipin :

- Jeudi 4 juillet 2019
- Mardi 24 septembre 2019
- Mardi 29 octobre 2019

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

À VOS AGENDAS

- Fête de l'été - DYNAMIQUE PEIPI. > 6 juillet
- Paella - CLUB ÂGE D'OR > 27 juillet
- Centre le loisirs - CCJLVD > 8 juillet au 2 août
- Fête du village - COM. FÊTES > 9 10 et 11 août
- Méchoui - PORTES JABRON > 15 août
- Soupe au pistou - CLUB ÂGE D'OR > 24 août
- Vide grenier - COMITÉ FÊTES > 8 septembre
- Journée portes ouvertes - UTL > 18 sept.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin

Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet

Imprimerie Nouvelle, Dépôt légal à parution.